

# Les Infos Municipales Wattenaises



Avril 2013



## Le Centre socio-culturel espace St Gilles en 2012

### Quelques chiffres

Nous avons 17 salariés dont 9 équivalents temps plein  
\* 21 bénévoles donnent de leur temps sans compter dans nos activités et lors de nos manifestations.

\* 293 adhésions dont 61.77 % de la CC Colme, 7.51 % des communes du Nord et 30.72 % du Pas de Calais.

\* 752 enfants, jeunes et adultes franchissent la porte du centre chaque semaine pour nos activités (sans compter la fréquentation des permanences et de l'accueil).

\* 1100 participants enfants, jeunes et adultes ont participé au moins à une activité.

\* En septembre 2012, la mise en place de l'activité Zumba rassemble 107 participantes.

\* En période scolaire, nous avons 12 activités différentes qui s'adressent au public 0-17 ans, 6 accueils de loisirs dans l'année et 3 mini camps dont 1 séjour au ski.

\* Pour les adultes, nous avons 7 activités à l'année en période scolaire.

A ce jour, nous comptabilisons près de 300 adhérents, un chiffre très encourageant!

### Nos prochaines manifestations :

Bourse aux vêtements 17 mai 2013

Participation à la Cavalcade le lundi de la Pentecôte

Repas familial pour nos adhérents le 7 juin 2013

Gala Culturel de danse le 14 et 15 juin 2013

Accueil de loisirs d'été du 8 juillet au 9 août.  
Inscriptions dès le 3 juin à 13h30.

## **LE MOT DE VOTRE MAIRE**

Chères Wattenaises, chers Wattenais,

Excellente nouvelle,

la « MaisonFlamande » a confirmé son investissement dans la construction de 3 immeubles « passif » sur 2 étages (leur budget chauffage sera pratiquement néant). Ces 18 appartements type T3 (2 chambres) se situeront à l'emplacement des anciens ateliers municipaux.

La commune est sortie lauréate de l'appel à projet du département du Nord.

Deux partenaires ont rejoint ce programme : le Pays des Moulins de Flandre et le Conseil Régional.

Le permis de construire sera déposé en janvier 2014 et la première pierre posée en septembre. Un beau projet au cœur de notre commune, un plus pour l'économie locale.

### Quelques recommandations annuelles :

- respectez la vitesse en ville
- ne jetez rien sur la voie publique
- le stationnement est interdit devant les portes de garages et sur les trottoirs (cf code de la route).
- **un souhait ?**, pour mes collègues commerçants, ne laissez pas vos propres véhicules en stationnement dans les artères de votre vie économique.
- concernant les déjections canines nous allons mettre en place avec le Centre socio-culturel un affichage ludique.

Enfin je vous invite à un bon moment le samedi 27 avril à 20h, pour le concert de printemps de notre harmonie « l'Amicale » qui recevra celle d'Aire sur la Lys. Oubliez la télé pour un soir !

**Daniel Deschodt**

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2013

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 12 avril sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire, avec à l'ordre du jour la présentation et le vote du budget 2013.

Présents : M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, M. Ducrocq, Mme Assal, M. Clais, M. Delhaye, M. Danquigny, Mme Dufour, M. Govart, M. Guilbert, M. Plumart, Mme Questier, Mlle Rousselle, M. Vermeersch.

Excusés : Mme Lecoq procuration à M. Devulder ; Mlle Binet procuration à M. Avart ; Mlle Fourier procuration à M. Ducrocq, M. Gogibus procuration à M. Deschodt, M. Vanpoperinghe procuration à Mme Questier.

**En fonctionnement le budget s'équilibre à la somme de 2 213 136,91 €**, malgré la baisse des dotations de l'Etat cette année encore avec moins 5000 € sur la dotation forfaitaire, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés, et restent à 9,02 % pour la taxe d'habitation, 24,84 % pour la taxe foncière, et 23,07 % sur le foncier non bâti. Les subventions aux associations ont quant à elles été maintenues au même montant qu'en 2012. L'impact de l'adhésion à la Communauté de Communes de la Colme réalisée il y a un an a été bien intégré dans le budget communal.

**En investissement le budget s'équilibre à 1 144 841,65 €**, plusieurs ventes en cours de réalisation devraient venir en cours d'année augmenter la capacité d'investissement de la commune, notamment pour le secteur de la rue Saint-Antoine dont les permis de construire viennent d'être accordés. L'investissement principal qui devrait être terminé avant la fin de l'été est consacré à la construction des ateliers municipaux pour un montant de 407 029, 65 €.

Les travaux de la maison des archers sont également en voie d'achèvement pour le gros œuvre. La commune a également décidé d'investir dans les économies d'énergie avec le changement des fenêtres à l'école Drila et à l'étage de la mairie. L'étude pour la construction de nouveaux vestiaires et sanitaires à l'école Brachet est également inscrite au budget. Du matériel sera acheté pour l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Fortry. Des travaux seront entrepris sur les chéneaux de l'école Fortry et de la salle Besson et les radiateurs de la salle moyenne de l'espace Saint Gilles seront changés. Une pièce du mécanisme du moulin et une fenêtre seront remplacées. Des travaux d'agrandissement du cimetière avec pose d'une nouvelle grille d'entrée et d'amélioration du réseau d'éclairage public sont également inscrits au budget.

Les élus ont approuvé le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### **TéléPAC dans le Nord**

Agriculteurs ... objectif zéro papier !

La télédéclaration des demandes d'aides via TéléPAC est une procédure électronique simple, rapide et sécurisée.

RENDEZ VOUS dès à présent sur TéléPAC : [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

#### ***Besoin d'aide ?***

Contactez la Hotline au 0800 221 371 ou votre contact à la DDTM au 03.28.03.83.00

*Retrouvez toutes les informations municipales, sur notre site internet [www.watten.fr](http://www.watten.fr), cette lettre d'information y est téléchargeable, le calendrier des fêtes 2013 est en ligne. Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information mensuelle en envoyant un mail à : [newsletter@watten.fr](mailto:newsletter@watten.fr)*



# I N F O R M A T I O N S



## MANIFESTATIONS LOCALES

**MERCREDI 1er MAI :**

**-REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL**  
départ du défilé à 10h30 place Leveaux

**MERCREDI 8 MAI :**

**-COMMEMORATION DE L'ARMISTICE**  
départ du défilé à 11h au Collège Jacques Prévert

**MERCREDI 8 MAI :**

**-MARCHE AUX FLEURS GRAND PLACE**  
A partir de 8h00

**LUNDI 20 MAI**

**- 40ème CAVALCADE**

20 groupes et chars y participeront, départ du Pont de Houle à 14h00

## **10<sup>èmes</sup> JOURNEES EUROREGIONALES DES VILLES FORTIFIEES**

Membre de l'association des villes et espaces fortifiés du Nord de la France, la commune participera aux 10<sup>èmes</sup> journées eurorégionales des villes fortifiées en proposant 3 visites guidées.

Venez découvrir les anciennes fortifications de Watten au cours d'une balade nature sur le Sentier de la Montagne entre le moulin et la tour de l'abbaye. Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés au temps et vos jumelles !  
Le départ se fera du parking du moulin.

**Samedi 27 avril à 16h**

**Dimanche 28 avril à 10h30 et 16h**

Durée 1h, gratuit, 20 personnes maximum par visite, inscription obligatoire à l'Office de Tourisme : 03 21 88 27 78 ou [tourisme@watten.fr](mailto:tourisme@watten.fr)



L'association ENTR'AIDE met à disposition des personnes pour effectuer des services de proximité auprès des particuliers, des collectivités, des entreprises, des associations. L'association assume les obligations légales liées au statut d'employeur : vous n'avez aucune formalité administrative à réaliser.

**Une PERMANENCE est assurée en mairie de WATTEN le jeudi après-midi de 15 H à 17 H.**

**N'HESITEZ PAS A VENIR VOUS  
RENSEIGNER**

## ASSOCIATION POUR LA GESTION ET LA PROTECTION DE L'ANIMAL LIBRE

Une nouvelle association "loi 1901", l'**APEGAL** (Association pour la Protection et la Gestion de l'Animal Libre) a mis en place une "antenne" sur le territoire de la commune de Watten. Les objectifs principaux de cette association sont :

- ▣ Offrir une prise en charge globale des animaux errants, en particulier les chats, pour les protéger (statut d'animal libre) ;
- ▣ Servir d'intermédiaire entre les acteurs de terrain (pouvoirs publics, vétérinaires, nourrisseurs de chats, refuges...) pour faire passer des messages raisonnés de protection animale ;
- ▣ Dresser une carte des populations d'animaux libres sur un territoire ;
- ▣ Réhabiliter le chat libre dans la société par des campagnes d'information.

L'association regroupe des bénévoles qui ne veulent pas laisser les chats errants sans protection ; elle intervient dans le Calaisis, le Boulonnais et l'Audomarois. Parmi ses actions concrètes, signalons : le soutien des personnes "nourrisseuses" de chats (aide ponctuelle...), l'organisation de campagnes de stérilisation, l'information auprès du grand public.

L'APEGAL coopère avec les vétérinaires (soins, stérilisation), les refuges de la région (adoption de chatons des rues...), les pouvoirs publics (lutte contre les nuisances, problèmes de voisinage), et les autres associations de protection animale.

Pour tous renseignements, il est possible de contacter la présidente, par téléphone 06.28.53.31.98, ou par e-mail : [apegal@laposte.net](mailto:apegal@laposte.net), ou consulter le site Internet : [google.com/site/testapegal](http://google.com/site/testapegal). Pour Watten, on peut s'adresser à : M. Alain Plumart (tél. 03.21.88.03.06) ou M. Lionel Hauchecorne (tél. 03.21.88.92.89).

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES :

Loréna GARCIA née le 24 mars 2013, fille de Sébastien et de Sabrina HERLEN, 21 allée des Roses  
Robin LESTAVEL né le 26 mars 2013, fils de Fabien et d'Elodie DELVOYE, 10 allée des Roses  
Jordan LEGRAND né le 27 mars 2013, fils de Claude et de Christelle CARTON, 16 rue des Alliés  
Maëly BAEYE née le 5 avril 2013, fille d'Aurélien KOBIELA et d'Emeline BAEYE, 24 rue de l'Ermitage.

### DECES :

M. Albert GUIFFROY, 74 ans, domicilié 198 rue Pascal Leulliette, décédé le 2 avril 2013

**Retrouvez les infos municipales et le calendrier des fêtes sur [www.watten.fr](http://www.watten.fr)**